

Les imprimeurs rouennais et la Fronde : une étude des fonds normands de mazarinades

Au moment de l'effervescence éditoriale qui caractérise la Fronde, Rouen est un pôle d'édition important. À partir du début du XVII^e siècle, le monde du livre y a commencé son essor et, au moment de la Fronde, l'édition rouennaise est depuis quelques années florissante, misant « sa fortune sur les contrefaçons bon marché, les publications clandestines et les importations étrangères qui font le plus défaut à la capitale et au reste du royaume¹ ». Cet essor, appuyé sur une ligne éditoriale spécifique, démontre un dynamisme provincial qui, en outre, est relativement éloigné du pouvoir royal et de sa législation sur les métiers du livre. De plus, le « non livre » (libelles, livrets et autres pièces de moins de 30 pages) constitue à Rouen le substrat de l'activité du livre *stricto sensu*². Si, comme ailleurs, la part la plus importante de cette production de « non livres » est constituée d'actes royaux, elle fait aussi place aux pièces ecclésiastiques, aux numéros de la *Gazette* (réimprimée à Rouen dès 1631), et aux diverses pièces d'actualité. Ainsi l'on ne s'étonnera pas de l'existence d'une production rouennaise de mazarinades, qui plus est dans une province directement touchée par les événements de la Fronde.

Si l'on qualifie aisément aujourd'hui ces imprimés de « mazarinades rouennaises », l'expression est problématique. Dans le cadre des études sur les mazarinades ou sur la Fronde en Normandie, les mazarinades rouennaises ont peu retenu l'attention des chercheurs. Cela est dû certainement au fait qu'il n'existe pas réellement de « mazarinades rouennaises », ou trop peu. Au sens strict, le terme pourrait désigner des textes écrits et publiés par et pour les normands. Or les libelles publiés à Rouen ne sont pas spécifiquement normands. En effet, très peu de textes sont originaires de Rouen. Il s'agit majoritairement de réimpressions, d'actes officiels mais également de nombreux

* Doctorante allocataire, Université du Havre, G.R.I.C.

¹ Jean-Dominique MELLOT, *L'Édition Rouennaise et ses marchés (vers 1600-1730). Dynamisme provincial et centralisme parisien*, Paris, École des Chartes, 1998, p. 685.

² *Ibid.*, p. 175.

libelles originellement parisiens³. Aussi ces mazarinades publiées à Rouen ne sont que peu en rapport avec les événements proprement normands de la Fronde, et ne constituent pas réellement une littérature pamphlétaire régionale. Elles sont « normandes » sur la base du seul critère de leur lieu d'impression.

Sur ce critère, il a été possible de reconstituer un corpus permettant de mesurer l'engagement des imprimeurs rouennais dans la Fronde. Ce corpus a constitué la base d'un catalogue, référençant la nature des libelles imprimés (actes officiels ou pamphlets, pièces frondeuses ou gouvernementales) et la chronologie de leur production. Il constitue un outil pour mesurer dans l'ensemble des bibliothèques normandes la place des impressions rouennaises, ainsi que le poids approximatif de la production rouennaise au sein de la production de mazarinades. Il permet aussi de mettre en relief les temps forts de la production pamphlétaire régionale, ainsi que leurs tendances politiques spécifiques. Ces deux axes, temps de production et orientation politique du libelle, interrogent les liens entre la production éditoriale régionale et l'engagement frondeur en Normandie.

ROUEN, CENTRE D'IMPRESSION DE MAZARINADES ?

La reconstitution du corpus de mazarinades rouennaises a été effectuée à partir des bibliographies de mazarinades, des catalogues de bibliothèques (principalement la bibliothèque Mazarine, avec les précieuses notes de d'Artois), et grâce à la recherche informatisée devenue possible dans la base en ligne des *Recherches internationales sur les mazarinades* (RIM). Cette première approche offrait déjà la possibilité de cerner le corpus rouennais, qui a été complété par le dépouillement des fonds normands. Il a porté notamment sur deux ensembles issus des confiscations révolutionnaires et conservés à la bibliothèque municipale de Rouen : le premier se trouve au sein de la grande collection U1266-1, qui renferme 60 volumes de mazarinades, dont un recueil dit « recueil rouennais » ; le second, non répertorié jusqu'alors en tant que collection de mazarinades, a appartenu à Jean IV le Normant, archevêque d'Évreux⁴.

Cette recherche au sein des collections normandes a permis deux apports au corpus : la mise au jour d'impressions rouennaises non référencées jusqu'alors, et l'identification de l'origine rouennaise de pièces anonymes. Ainsi la collection de Jean IV renferme des libelles publiés à Rouen avec des mentions de lieu et d'imprimeurs précis, telle la *Relation véritable de la défaite de cinq cens Chevaux*

³ Hubert CARRIER, *La presse de la Fronde (1648-1653) : les mazarinades*, Genève, Droz, 1989-1991, vol. 1, p. 462.

⁴ Collection rachetée par l'archevêque de Rouen Saulx-Tavannes en 1735.

de l'Armée de Monsieur le Prince, luy present : De la prise de Tonné-Charente par Monsieur le Comte d'Harcourt. Et la prise du Chasteau de Dijon, par les troupes du Roy, commandées par Monsieur le Duc d'Espernon : Avec les Articles accordés au sieur de la Planchette, commandant audit Chasteau & à la Garnison d'iceluy, qui tenoient pour le Prince de Condé (Jouxte la coppie imprimée à Paris : Rouen chez Jean Viret, 1651)⁵ ; ou bien la *Relation du succez emporté sur les Troupes de Monsieur le Prince, par Monsieur de Bougy, sous les ordres de monsieur le Comte d'Harcourt : Avec la deffaitte de cinq cens Chevaux* (Jouxte la coppie imprimée à Paris, A Rouen chez Jean Viret, 1652)⁶. Ce sont deux pièces gouvernementales. Nous avons aussi rencontré la pièce *Le Veritable secret de la Paix. A la Reyne. Par le Sieur B.E.S.D.P. P.*, qui porte pour adresse « Rouen jouxte la copie à Paris, 1651⁷ ».

L'examen des recueils a aussi permis, second apport au corpus, d'identifier l'origine rouennaise de certaines pièces publiées sans adresse. Certes la majeure partie des impressions examinées porte un nom d'imprimeur ; on y retrouve du reste les imprimeurs de Rouen les plus connus, qui pour la plupart ont travaillé « sur l'imprimé à paris⁸ ». Mais quelques-unes ont été imprimées sans mention de lieu ni nom d'imprimeur. Toutefois, les pièces rouennaises possèdent quelques caractéristiques spécifiques de mise en page : les imprimeurs de Rouen publiaient régulièrement sous un même titre plusieurs libelles, regroupements thématiques le plus souvent, ou bien simples amalgames de pièces disparates⁹. En plus de cette particularité éditoriale, les exemplaires de mazarinades rouennaises ont été mis en recueil. S'il n'y a pas, dans les collections actuelles, de recueils identiques, la répartition des pièces permet cependant de rapprocher des recueils similaires, possédant les mêmes pièces, suivant un classement thématique. Et l'origine rouennaise a pu être considérée comme un critère de réunion, au point que certains recueils ont été constitués majoritairement de pièces imprimées dans la capitale normande. Leur comparaison permet d'identifier les doubles rouennais, et par ce fait de supposer que certaines pièces affichant « sur l'imprimé » ont été produites à Rouen. La comparaison de deux volumes dits « rouennais¹⁰ » conservés à la BM de Rouen dans le fonds des saisies révolutionnaires, et leur confrontation avec un autre volume du fonds

⁵ Moreau 3238 et Moreau 2876 pour les éditions parisiennes. Bibliothèque municipale de Rouen, U1266-2-4.

⁶ Moreau 3162 pour l'édition parisienne. Bibliothèque municipale de Rouen, U1266-2-7.

⁷ Moreau 3963 pour l'édition parisienne. *Ibid.*, U1266-2-4.

⁸ Une dizaine d'imprimeurs rouennais ont officié pendant la Fronde, ce sont les plus connus : David du Petit-Val, Jean Viret, Jacques Besongne, les imprimeurs de la Cour (de Parlement), Jean Berthelin, Robert Daré, Jacques Cailloué, Jean Loyselet et Pierre Geoffroy, Étienne Vereul, la veuve Courant, et David Ferrand.

⁹ Hubert CARRIER, *La presse de la Fronde, op. cit.*, vol. 1, p. 464-465.

¹⁰ BM de Rouen, U1266-1-16 et U1266-2-2.

Leber¹¹, ainsi qu'avec des recueils conservés à Amiens¹² ou à Tokyo¹³, montre que certaines pièces sans mention de lieu côtoient systématiquement un certain nombre de mazarinades rouennaises. De ce fait, elles peuvent être supposées rouennaises.

Parmi les éditions identifiées comme rouennaises, on signalera les *Premier* [et *Second*] *recueil des pièces secrètes de ce temps*¹⁴, constitués à Rouen dès les premiers temps des troubles. On trouve encore dans cet ensemble des regroupements de libelles publiés sous un titre unique, pratique typique de Rouen : *Le Pour ou contre de la Cour ensemble le Pasquin sur les affaires du temps, mis en François*¹⁵. Même remarque pour l'*Almanach de la cour qui dit tout. Pour l'an 1649 fait par le Maistre François Vaultier, grand speculateur des choses presentes*, qui contient aussi, imprimé à la suite du premier texte, *Le Tout en Tout Temps*¹⁶. Autre exemple de deux textes rassemblés par l'imprimeur dans une même brochure, avec *La Deroute des troupes de Mazarin veue en songe et presentee à monseigneur le Duc de Beaufort. En vers burlesques. Ensemble le Rabais du Pain*¹⁷. Les imprimeurs rouennais se sont donc fait une spécialité de réimprimer les pièces parisiennes en les amalgamant¹⁸. Partant, un même soupçon d'origine typographique rouennaise se porte sur le *Recueil de diverses pieces pour la deffence*

¹¹ *Ibid.*, Leber 4603.

¹² BM d'Amiens, H2718-14.

¹³ Tadako ICHIMARU-REBOLLAR (« Mazarinades : la collection de l'université de Tokyo », *Bulletin du bibliophile*, 2009, n° 1, p. 107-123) mentionne deux pièces « sur l'imprimé à Paris » : *Le Roman des esprits revenus à S. Germain. Burlesque & serieux. Et le Qu'as-tu veu de la Cour ou les contre-veritez*, s. l. [Rouen] Sur l'imprimé à Paris, 1649 [Moreau 185, 2^e Supplément, cotée à Tokyo E_1_78], et *L'Adieu de Mazarin burlesque*, s. l. [Rouen] Sur l'imprimé à Paris chez Claude Huot, 1649 [Moreau 40 cotée à Tokyo E_1_21].

¹⁴ *Premier [-second] recueil des pièces secrètes de ce temps*, s. l. [Rouen], 1649, Moreau 3053.

¹⁵ *Pour ou contre de la Cour ensemble le Pasquin sur les affaires du temps, mis en François*, s. l. [Rouen], 1649, Moreau 2833, qui réunit *Le Pour et contre de la cour*, s. l. n. d. [1649], Moreau 2832, et *Le Pasquin sur les affaires du temps, mis en François*, s. l., 1649, Moreau 2727.

¹⁶ *Almanach de la Cour qui dit tout. Pour l'an 1649 fait par le Maistre François Vaultier, grand speculateur des choses presentes*, s. l. [Rouen], 1649, Moreau 61.

¹⁷ *La Deroute des troupes de Mazarin veue en songe et presentee à Monseigneur le Duc de Beaufort. En vers burlesques. Ensemble le Rabais du Pain*, s. l. [Rouen] Sur l'imprimé à Paris chez Claude Boudeville, 1649, Moreau 93, 1^{er} Supplément, réunissant *La Deroute des troupes de Mazarin veue en songe, et presentee à Monseigneur le Duc de Beaufort. En vers Burlesques*, Paris : Claude Boudeville, 1649 [Moreau 1052], et *Le Rabais du pain. En vers Burlesques*, Paris : Claude Huot, 1649, [Moreau 2957].

¹⁸ Hubert CARRIER (*La presse de la Fronde, op. cit.*, t. 1, p. 463, et t. 2, p. 266, note 133-136) avait déjà identifié plusieurs mazarinades comme rouennaises, à savoir : *Le Gazetier desinteressé et le testament de Jules Mazarin*, s. l. [Rouen] Sur l'imprimé à Paris, 1649 [Moreau 1467], regroupant *Le Gazetier desinteressé*, Paris : Jean Brunet, 1649 [Moreau 1466] et le *Codicile très veritable de Jules Mazarin*, Paris, Claude Morlot, 1649 [Moreau 706] ; *Le Roman des esprits revenus à S. Germain. Burlesque & serieux. Et le Qu'as-tu veu de la Cour ou les contre-veritez* [Moreau 185 2^e Supplément], comprenant *Le Roman des esprits revenus à S. Germain*, Paris, 1649 [Moreau 3559] et *Le Qu'as-tu*

de *Messieurs les Princes*¹⁹. Mais on observe aussi des réimpressions sans adresse de titres isolés : ainsi de la mazarinade intitulée *Raisons ou les motifs veritables de la deffense du Parlement & des habitans de Paris. Contre les perturbateurs du repos public, & les ennemis du Roy & de l'Estat*²⁰, qui est incluse dans le recueil rouennais provenant de Constantin Leber et dans le volume U1266-1-16 de la bibliothèque de Rouen ; ainsi également de deux pièces concernant les troubles d'Angleterre : *Remonstrance des ministres de la Province de Londres adressée par eux au général Fairfax, & à son conseil de guerre, douze jours avant la mort du Roy de Grand'Bretagne* d'une part, et d'autre part, le *Recit veritable de tout ce qui s'est fait au procez du Roy de la Grand'Bretagne : Son Arrest et la maniere de son execution. Avec la Harangue faite par Sadite Majesté sur l'Eschaffaut*²¹.

veu de la Cour ou les contre-veritez, s. l. n. d. [1649] [Moreau 2941] ; la pièce intitulée *Le Prince endormy. Le Prince éveillé et le burlesque On de ce temps qui scait tout, qui fait tout et qui dit tout*, s. l. [Rouen] jouxte la coppie imprimée à Paris, 1649 [Moreau 2866], qui réunissait en les réimprimant *La France parlante à monsieur le Duc d'Orleans endormy*, Paris, s. d. [1649] (Moreau 1435) et le *Burlesque On de ce temps*, Paris, 1649 (Moreau 611).

¹⁹ *Recueil de diverses pieces pour la deffence de Messieurs les Princes*, s. l. [Rouen], 1650 [Moreau 3036]. Ce recueil intègre en une édition unique la réimpression de cinq pièces en faveur des Princes de 1650 : le *Manifeste de Madame la duchesse de Longueville*, s. l., jouxte la copie imprimée à Bruxelles chez Jean Roxh, 1650 [Moreau 2363] ; les *Motifs du traité de Madame de Longueville, & de Monsieur de Turenne avec le Roy Catholique*, s. l., Jouxte la copie imprimée à La Haye, 1650 [Moreau 2506] ; l'*Apologie pour messieurs les Princes envoyée par madame la duchesse de Longueville à messieurs du Parlement de Paris*, s. l. n. d. [1650] [Moreau 126] ; la *Lettre écrite par Messieurs les Princes à Nosseigneurs du Parlement*, Paris : N. Boisset, 1650 [Moreau 2223] et la *Requete de Mademoiselle de Longueville, Fille de Henry d'Orleans Duc de Longueville, Presentée à Nosseigneurs de Parlement, Touchant la mort de Madame la Princesse Douüairiere , & le transport de Messieurs les Princes du Chasteau de Vincennes à Marcoussy & au Havre & sur leur délivrance*, s. l., 1650 [Moreau 3478].

²⁰ *Les Raisons ou les motifs veritables de la defense du Parlement & des habitans de Paris. Contre les perturbateurs du repos public & les ennemis du Roy & de l'Estat*, s. l. [Rouen] Jouxte la copie imprimée à Paris, 1649 [Moreau 2967].

²¹ *Remonstrance des ministres de la province de Londres. Adressee par eux au general Fairfax, & à son Conseil de guerre, douze jours avant la mort du Roy de la Grand'Bretagne [...]* Traduit en François sur la coppie imprimée à Londres par Samuel Gellibrand & Raphael Smith, s. l. [Rouen], 1649 [Moreau 3311] ; *Recit veritable de tout ce qui s'est fait au procez du Roy de la Grand'Bretagne : Son Arrest et la maniere de son execution. Avec la Harangue faite par Sadite Majesté sur l'Eschaffaut. Traduit d'Anglois en François par I.Ango Interprete de ladite langue, sur l'imprimé à Londres, par François Coles*, s. l. [Rouen], 1649 [Moreau 3016]. Nous identifions encore comme rouennaises : *L'Adieu de Mazarin burlesque* [Moreau 40] ; *L'Advertissement fait par monsieur de Chastillon revenu des Champs Elisees, ensemble son esprit apparu à Monsieur le Prince de Condé à S. Germain en Laye*, s. l. [Rouen] Sur l'imprimé à Paris chez Claude Morlot, 1649, comprenant l'*Advertissement fait par monsieur de Chastillon revenu des Champs Elisees, à monsieur le Prince de Condé à S. Germain en Laye*, Paris : Claude Morlot, 1649 [Moreau 457] et *L'Esprit du duc de Chastillon apparu à Monsieur le Prince de Condé*, Paris : Nicolas Jacquard, 1649 [Moreau 1285] ; cette dernière ayant aussi été réimprimée seule, « Sur l'imprimé à Paris chez Nicolas Jacquard » ; et *Le Nocturne enlevement du Roy hors de Paris, fait par le cardinal Mazarin, la nuit des Roys. Avec le Troisième*

Les pièces ayant une adresse rouennaise explicite sont au nombre de 105. Si l'on y ajoute les pièces sans mention de lieu, mais dont nous pouvons supposer l'origine rouennaise, l'ensemble représente 123 éditions.

Une des difficultés pour appréhender le poids de cette production rouennaise tient à ces amalgames de plusieurs titres en une seule édition, qui compliquent la mesure du nombre de titres rouennais au sein du corpus des mazarinades. Nous avons fondé nos décomptes sur les éditions (unités bibliographiques), en considérant qu'une mazarinade rouennaise, même si elle regroupe trois titres originellement imprimés séparément à Paris, ne doit compter que pour une unité. Le décompte de chaque pièce intégrée dans ces recueils constitués par les éditeurs rouennais ajouterait plus d'une centaine de pièces au corpus. Mais cette production reste fort mince en regard de celle de Paris. Observons la représentation de cette production rouennaise au sein des collections normandes.

De l'ensemble de cette production rouennaise, soit 123 éditions repérées, nous en localisons aujourd'hui 85 au sein des collections normandes contemporaines, ce qui représente 2,5 % de l'ensemble des mazarinades conservées dans les bibliothèques de la région Normandie²². Si l'on observe non plus les éditions mais les exemplaires : 151 exemplaires de mazarinades rouennaises figurent parmi les 8 220 exemplaires de mazarinades conservés en Normandie, ce qui représente 1,2 % du corpus des collections normandes. Le constat s'impose : les collections normandes de mazarinades ne sont pas constituées d'impressions régionales.

Ce constat est à relativiser au regard des autres productions provinciales présentes dans les collections normandes. Selon les chiffres établis par Hubert Carrier, 80 % des pièces ont une mention de lieu, dont 90 % sont parisiennes, le reste se répartissant entre les divers centres éditoriaux provinciaux. Parmi les divers centres provinciaux ayant édité des mazarinades, figurent les lieux de résidence successifs de la Cour. En effet, lorsque la cour se déplace, les imprimeurs qui travaillent pour elles se déplacent également, tel Renaudot en 1649 à Saint-Germain-en-Laye, ou Julien Courant en 1652 à Pontoise puis à Compiègne. Mais on ne peut comparer la production rouennaise de mazarinades avec celle de Saint-Germain-en-Laye exclusivement, ou de Pontoise. En effet, la production de ces deux villes couvre des périodes

Babillard. Coq-a-l'asne du sieur Voiture ressucité: Au preux Chevalier Guicheus Alias le Mareschal de Gramont sur les affaires du temps En vers burlesques, s. l. [Rouen] Sur l'imprimé à Paris chez Arnould Cotinet, 1649 [Moreau 2530 et 173 1^{er} Supplément]. Ainsi que *Le Secret de la Paix. A la Reyne*, s. l. [Rouen] Sur l'imprimé à Paris chez Hierosme Hameau, 1649 [Moreau 3626] et *Le Theologien d'Etat à la Reyne. Pour faire deboucher Paris*, s. l. [Rouen] jouxte la coppie imprimée à Paris chez Michel Metayer, 1649 [Moreau 3770].

²² Soit 3 200 titres.

différentes de la Fronde, alors que les impressions rouennaises courent sur l'ensemble de la période qui va de 1649 à 1652. Il est donc préférable d'effectuer la comparaison de la production de Rouen avec celle de l'ensemble des divers lieux d'impressions de la Cour rencontrés dans les collections normandes, soit Saint-Germain, Pontoise et Compiègne. Nous avons cité les chiffres de la production rouennaise conservée dans les collections normandes : 151 exemplaires sur 8 220, soit 1,2 %. Les pièces de la Cour, au nombre de 80 exemplaires conservés, représentent 0,9 % de l'ensemble des collections normandes. Ce sont les centres d'impressions provinciaux proportionnellement les mieux représentés dans les collections normandes, et les mazarinades rouennaises en forment donc la part la plus importante.

Bien que Rouen soit le deuxième centre éditorial du royaume, le poids de la production rouennaise sous la Fronde apparaît mince, y compris au sein des bibliothèques normandes. De surcroît cette production typographique rouennaise est constituée principalement de réimpressions de pièces parisiennes.

LA RÉPARTITION DE LA PRODUCTION ROUENNAISE

Appréhender les impressions rouennaises de mazarinades dans leur chronologie permet de mieux cerner les enjeux de cette production. Les temps forts de production globale de mazarinades correspondent aux temps forts de l'événementiel de la Fronde que sont le blocus de Paris et, dans une moindre mesure, la période printemps-été 1652. Un creux dans la production apparaît en 1650, année dont le seul événement marquant reste l'emprisonnement des Princes, et deux « pics » en 1651, autour de l'exil et du retour de Mazarin²³. La courbe de l'évolution de la production éditoriale de Rouen fait apparaître d'autres temps forts : plus de 60 éditions en 1649 (67 pour être exact, bien plus si l'on considère les titres individuellement intégrés), soit plus de la moitié de la production rouennaise sur l'ensemble de la Fronde ; 8 en 1650 ; 25 en 1651 ; et 20 en 1652. L'année 1649 domine de manière évidente, en cohérence avec la proportion globale de mazarinades imprimées dans le royaume cette année-ci ; en revanche l'année 1652, elle aussi marquée par une succession d'événements et de temps forts, se caractérise par une production bien faible de mazarinades rouennaises.

Ces chiffres s'expliquent par la répartition des mazarinades rouennaises en fonction des partis. 60 % de la production relève des mazarinades frondeuses, au contenu satirique ou polémique, hostiles à la Cour et à la politique royale. La seconde tendance rassemble les pièces gouvernementales et officielles : actes

²³ Hubert CARRIER, *La presse de la Fronde...*, *op. cit.*, t. 1, p. 273-278.

du pouvoir royal, pièces de Saint-Germain et de Pontoise, qui représentent près d'un tiers de la production rouennaise. Un troisième ensemble est constitué de pièces volumineuses, véritables livres ou recueils, qui représentent dix titres – onze avec la réimpression de 1653 des *Esclaircissement de quelques difficultez touchant l'administration du cardinal Mazarin* de Jean Silhon²⁴ ; soit quatre livres²⁵ et 7 recueils de pièces²⁶ (8 % de la production).

On note une proportion conséquente de pièces émanant du pouvoir monarchique. La répartition dans le temps de ces pièces officielles et dictées par la propagande royale est significative. L'année 1649 en compte deux, la *Declaration du Roy Donnée sur les mouvemens arrivez en sa Province de Normandie*²⁷ et la *Declaration du Roy pour faire cesser les mouvemens & restablir le repos & la tranquillité en son Royaume*²⁸, soit deux déclarations royales faisant suite à la paix de Saint-Germain. La proportion de ces actes officiels s'accroît pour l'année 1650, et représente sept des huit titres de notre corpus édités à Rouen pour cette année. On y trouve l'édition rouennaise de la *Gazette* et *La Marche du roi en Normandie* (sous le titre *Le voyage du roy en Normandie*)²⁹, pièce typique des récits officiels, offrant un compte rendu des événements avec l'entrée royale à Rouen et les diverses célébrations qui s'ensuivirent. Il y eut aussi en février 1650, lors de la venue du roi dans la province, des publications

²⁴ À propos de cet ouvrage pro-mazarin, voir Madeleine LAURAIN-PORTEMER, *Études mazarines*, Paris : de Boccard, Paris, J. Portemer, 1997, vol. 2, p. 789-799.

²⁵ *Histoire du temps ou le veritable recit de ce qui s'est passé dans le Parlement depuis le mois d'Aoust 1647 jusques au mois de Novembre 1648. Avec les Harangues & les Advis differends qui ont esté proposez dans les affaires qu'on y a solennellement traittées*, Rouen, David Du Petit Val et Jean Viret, 1649 [Moreau 1644], *Journal contenant tout ce qui s'est fait et passé en la Cour de Parlement de Paris, toutes les Chambres assemblées, sur le sujet des affaires du temps present*, Rouen par les imprimeurs du Roy, David Du Petit Val et Jean Viret. Sur l'imprimé à Paris par Jaques Langlois, 1649 [Moreau 1741] ; *Esclaircissement de quelques difficultés touchant l'administration du cardinal Mazarin*, Par le sieur De Silhon, Jouxte la coppie imprimée à Paris. A Rouen, par la societé, 1651 et 1653 [Moreau 1181].

²⁶ *Recueil de diverses pieces curieuses de ce temps* [premier – quatrième], s. l. [Rouen] ou Rouen, Sur l'imprimé à Paris, 1649 [Moreau 3035] ; *Recueil des pièces secrètes de ce temps* [premier – second], [Moreau 3053] ; *Les Fictions politiques, ou les Serieux et agreables caprices du Sieur de Sandricourt, Sur les desordres civiles arrivés en France es années 1651 et 1652*, Rouen, 1652 [Moreau 1385].

²⁷ *Declaration du roi donnée sur les mouvements arrivés en sa province de Normandie*, Rouen : David du Petit Val et Jean Viret, 1649 [Moreau 911].

²⁸ *Declaration du Roy pour faire cesser les mouvemens & restablir le repos & la tranquillité en son Royaume. Veridée en Parlement le premier Avril mil six cens quarente-neuf*, Rouen : David du Petit Val et Jean Viret, 1649, [Moreau 944].

²⁹ *La Marche du Roy dans la Normandie : avec l'entrée de sa Majesté en la ville de Roüen*, Paris, Bureau d'Adresse, le 11 février 1650, [Moreau 2411], et *Le Voyage du roy en normandie : avec les complimens que sont allez rendre à leurs majestez les Corps de cette ville, & autres particularitez de ce depart : Et la suite des affaires d'Irlande, extraite des Lettres qui sont depuis peu venues*, Du bureau d'adresse, se vend à Rouen chez Jean Viret, 1650, pièce paginée de 161 à 172.

de lettres patentes contre ceux qui avaient soutenu les Princes suite à leur arrestation³⁰. Il en est de même en août 1650 lors de la découverte du complot mené par le baron de Chambois pour le parti des Princes. Fut alors rendu un arrêt, imprimé et crié à Rouen, afin de défendre de faire aucune levée de gens de guerre ou de s'assembler sans la permission du roi, le parlement de Rouen réitérant de ce fait les protestations de fidélité faites quelques mois plus tôt au roi³¹.

Pour l'année 1651, cette production de pièces officielles et gouvernementales représente cinq arrêts du parlement de Paris, donnés en février 1651 contre le cardinal Mazarin, quatre déclarations du roi (en février pour l'innocence des Princes, en septembre pour l'innocence du Prince de Condé et contre le cardinal Mazarin, en décembre contre le Prince de Condé), ainsi que trois titres relatifs à la majorité du Roi.

On compte aussi plusieurs relations militaires en faveur des victoires menées par les armées du roi : selon leur habitude les imprimeurs rouennais rééditent alors sous un même titre plusieurs pièces d'origine parisienne. Ainsi, la *Relation véritable de la défaite de cinq cens Chevaux de l'Armée de Monsieur le Prince*, est republiée avec *La prise du Chasteau de Dijon, par les troupes du Roy, commandées par Monsieur le Duc d'Espernon*³² (ill. 1 et 2). L'année 1652 s'ouvre également par une relation militaire en faveur des troupes royales, avec la réimpression de la *Relation du succez emporté sur les Troupes de Monsieur le Prince, par Monsieur de Bougy*³³. Entre la fin 1651 et le début 1652, c'est une partie de la propagande gouvernementale contre le Prince de Condé

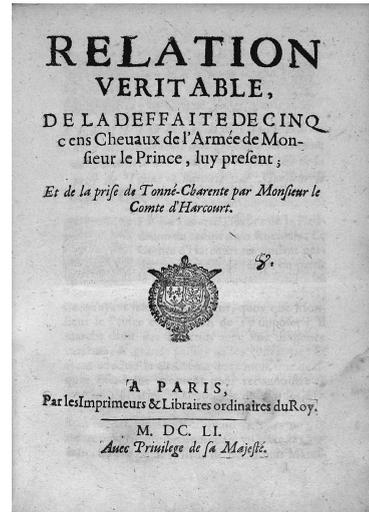


Illustration n° 1 – *Relation véritable, de la défaite de cinq cens chevaux de l'armée de Monsieur le Prince*, Impression de Paris, 1651 (Moreau 3238) (Bibliothèque municipale de Rouen).

³⁰ Nous n'avons cependant pas comptabilisé ces pièces dans la production reconstituée des libelles imprimés à Rouen car, bien que Floquet les cite, nous ne les avons pas retrouvées dans les fonds (Amable FLOQUET, *Histoire du parlement de Normandie*, Rouen : É. Frère, 1840-1842, vol. 5, p. 458).

³¹ *Ibid.*, p. 464-466.

³² *Relation véritable de la défaite de cinq cens Chevaux de l'Armée de Monsieur le Prince* [Moreau 3238 et 2876].

³³ *Relation du succez emporté sur les Troupes de Monsieur le Prince, par Monsieur de Bougy* [Moreau 3162].

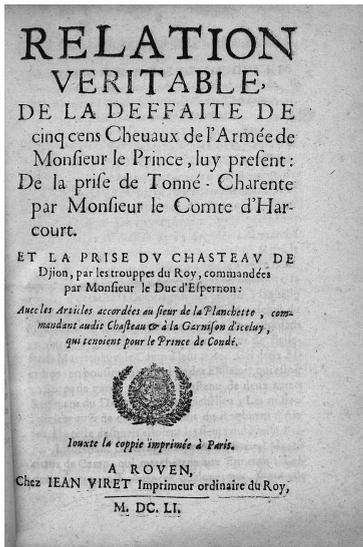


Illustration n° 2 – *Relation véritable, de la défaite de cinq cens chevaux de l'armée de Monsieur le Prince*, Impression de Rouen, 1651 (Bibliothèque municipale de Rouen).

qui se rencontre dans les pièces rouennaises. Alors que le parti des Princes prend de l'ampleur en 1651-1652, aucune de ses pièces ne semble être réimprimée à Rouen ; l'année 1652 est ponctuée par la publication de lettres et déclarations royales ; quant au recueil des œuvres de Sandricourt, *Les Fictions politiques*, il n'émane d'aucun parti, les œuvres de cet auteur étant certes orientées contre Mazarin et la monarchie absolue, mais ne soutenant ni le parti de la Fronde ni celui des Princes³⁴. Une production majoritairement officielle et gouvernementale domine alors l'édition rouennaise de mazarinades. Une quasi disparition de la production de pièces polémiques marque l'année 1652 : décroissance des pièces de prises de positions contraires à la politique royale, multiplication des actes officiels et des lettres du roi, de pièces de circonstances et de récits officiels en adéquation avec la politique gouvernementale.

En conséquence, si les mazarinades rouennaises représentent bien une offre éditoriale d'actualité qui couvre l'ensemble de la Fronde et émane des « divers camps », on assiste sur la période à une conjoncture évoluant, en proportion, en faveur du parti gouvernemental et de la propagande royale.

CONJONCTURE ÉDITORIALE ET CONTEXTE POLITIQUE

En résumé, l'orientation de la production passe de frondeuse à gouvernementale. Certes les pièces de 1652 n'ont pas connu, comme celles de 1649, l'engouement qui conduisait les imprimeurs à multiplier les réimpressions³⁵, mais cette conjoncture éditoriale rouennaise suit en fait l'évolution du contexte politique normand, et plus particulièrement colle à la position officielle du parlement de Rouen. L'édition de pièces frondeuses coïncide en effet avec l'entrée de la Normandie dans la Fronde, marquée par la jonction du duc de Longueville et du parlement dans la contestation. Au sens strict, la Fronde

³⁴ Hubert CARRIER, *La presse de la Fronde...*, op. cit., t. 2, p. 62-66.

³⁵ *Ibid.*, p. 264-269.

en Normandie fut de courte durée, du 24 janvier au 1^{er} avril 1649 (paix de Saint-Germain). Ni le parlement, ayant obtenu la suppression du semestre et ayant été mis au pas par la venue du roi en février 1650, ni le duc de Longueville, ne s'engagèrent dans les événements postérieurs à l'hiver 1649-1650. Malgré quelques dissensions persistantes au sein du parlement³⁶, la Normandie resta relativement calme au cours des années suivantes de la Fronde, et les parlementaires prirent globalement le pas de la politique royale. On observa certes quelques agitations de la noblesse provinciale en faveur du parti des Princes, en 1650 et en mars 1651, mais le parlement se prononça par arrêt contre ces démonstrations³⁷. Finalement le parlement de Rouen rompit avec celui de Paris en juillet 1652, en ne reconnaissant pas Gaston duc d'Orléans en qualité de lieutenant général du royaume³⁸. Il enregistra également, le 23 novembre, la *Declaration du Roy contre les Princes de Condé, de Conty, la Duchesse de Longueville, le Duc de la Rochefoucault, le Prince de Talmont, & leurs adberans. Verifiée en Parlement le Roy y seant en son lict de Justice le 13 Novembre 1652*³⁹.

Le parti des Princes fut rapidement maté en Normandie, et l'on peut considérer que seul demeura le parti du Parlement, fidèle au roi. Jean-Dominique Mellot a observé qu'en Normandie « seule la Fronde, période bénie des pamphlets, permettra aux folliculaires d'épancher leur verve contestataire en toute liberté, voire avec les encouragements du parlement⁴⁰ ». Mais ces encouragements, s'ils sont sensibles en 1649, et se traduisent par la multiplication des impressions de libelles et des réimpressions de mazarinades, n'ont pu se poursuivre après la venue du roi. Le parlement de Rouen eut bien en 1649 la volonté de publier ses arrêts et revendications⁴¹ ; mais en 1651, on voit l'avocat général Le Guerchois demander que, pour la tranquillité de la province, les imprimeurs ordinaires du roi publient les lettres du souverain sur sa majorité ou manifestant sa bienveillance envers Condé⁴².

³⁶ Paul LOGIÉ, *La Fronde en Normandie*, Amiens, P. Logié, 1951-1952, t. 3, p. 98-115.

³⁷ *Ibid.*, p. 54-89 : la conspiration des partisans des princes, dont Chambois devait prendre part, débuta dès mi-1650. L'arrêt du parlement contre les conspirateurs date du 9 août ; Beuvron et Matignon œuvraient quant à eux à Paris ; les intrigues des partisans des princes reprirent au Parlement de Rouen en février 1651 suite au passage de Mazarin dans la région ; en conséquence de quoi le parlement rendit un nouvel arrêt contre les assemblées de noblesse.

³⁸ *Ibid.*, p. 123-124.

³⁹ Moreau 907 ; Amable FLOQUET, *Histoire du parlement de Normandie...*, *op. cit.*, t. 5., p. 494-521.

⁴⁰ Jean-Dominique MELLOTT, *L'Édition Rouennaise et ses marchés...*, *op. cit.*, p. 175.

⁴¹ *Journal de ce qui s'est fait au parlement de Rouen en 1649*, BnF., ms. fr. 18940.

⁴² Paul LOGIÉ, *La Fronde en Normandie...*, *op. cit.*, t. 3, p. 97 ; *Lettre du Roy envoyée à messieurs du Parlement de Rouen sur le sujet de sa majorité*, Rouen, par les imprimeurs du Roy, 1651 [Moreau 2171].

Ces imprimeurs officiels dominent la production rouennaise à partir de 1651. Si l'on regarde quels sont les imprimeurs investis dans la production de mazarinades, on constate que ce sont les plus connus du monde de l'édition rouennaise, mais qu'ils appartiennent à deux temps de production successifs.

80 éditions, soit 65 % de la production reconstituée, portent un nom d'imprimeur. David Du Petit Val et Jean Duret, imprimeurs ordinaires du roi à Rouen depuis respectivement 1609 et 1637, sont responsables des deux officines les plus productives, avec près d'un quart de la production à leur nom. Ils sont avec Étienne Vereul et la veuve Courant, les imprimeurs des pièces gouvernementales. Jean Viret est le débiteur des numéros de la *Gazette en Normandie*, la veuve Courant réimprime les pièces gouvernementales imprimées par Julien Courant à Pontoise ou Compiègne. On retrouve une même connivence familiale chez les Besongne. Ainsi le rouennais Jacques Besongne réédite au moins quatre pièces frondeuses imprimées par le parisien Cardin Besongne : *l'Apologie des Normans au Roy pour la justification de leurs armes* ; *La Fureur des Normans contre les mazarinistes* ; la *Decision de la question du Temps. A la Reyne Regente* ; et *Deux dialogues entre le roy de bronze et la Samaritaine ; sur les affaires du temps present*⁴³. Jean Berthelin est l'éditeur des *Recueils de diverses pièces curieuses de ce temps*⁴⁴, ainsi que, avec Jacques Cailloué, de plusieurs pièces satiriques et burlesques imprimées en 1649. Les Besongne, Cailloué, Berthelin, éditeurs de pièces satiriques ou polémiques, ne produisent qu'en 1649. Quant aux imprimeurs ordinaires du roi, Viret et Du Petit Val, ils produisent quelques pièces frondeuses de 1649, telles *l'Histoire du temps*, puis les actes royaux et pièces gouvernementales ; ils sont les seuls de leur corporation à maintenir une activité typographique sur l'ensemble de la période de la Fronde. On ne repère la production d'Étienne Vereul et de la veuve Courant qu'en 1651 pour le premier, et en 1652 pour la seconde. Les autres imprimeurs-libraires, hormis quelques-uns attachés à une institution (le parlement) ou un chef de parti⁴⁵, ne produisent plus de pièces polémiques, du moins plus sous leur nom.

⁴³ *Apologie des Normans au Roy pour la justification de leurs armes*, Paris, Cardin Besongne ou Rouen, jouxte la coppie imprimée à Paris Cardin Besongne, 1649 [Moreau 113] ; *La Fureur des Normans contre les mazarinistes*, A Paris, Chez Pierre Variquet, 1649, et « Sur l'imprimé à Paris », A Rouen, Jacques Besongne, 1649, et une troisième édition Paris, s. n., 1652 [Moreau 1460] ; *Decision de la question du Temps. A la Reyne Regente*, Paris, Cardin Besongne, 1649 ou Rouen, Jacques Besongne, Jouxte la copie imprimée à Paris chez Cardin Besongne, ou s. l. [Rouen] Jouxte la coppie imprimée à Paris chez Cardin Besongne, 1649 [Moreau 871] ; et *Deux dialogues entre le roy de bronze et la Samaritaine ; sur les affaires du temps present*, Sur l'imprimé à Paris, A Rouen, Jacques Besongne, 1649 [Moreau 1090].

⁴⁴ *Recueil de diverses pieces curieuses de ce temps* [troisième – quatrième], Moreau 3035.

⁴⁵ Hubert CARRIER, *La presse de la Fronde... op. cit.*, t. 2, p. 132-135.

Deux périodes se distinguent donc : une phase de production plutôt intense en 1649, avec des publications très variées, de la pièce volante aux réimpressions collectives de mazarinades en recueils. Les libelles imprimés sans lien ni nom, mais dont nous avons identifié l'origine rouennaise, datent de cette première période, qui est aussi celle où s'active le plus grand nombre d'imprimeurs. La seconde phase, qui couvre les années 1650 à 1652, est marquée par une forte décline, et le resserrement de la production de libelles rouennais autour des seules pièces à caractère officiel et pro-gouvernemental.

La conjoncture éditoriale apparaît toujours fortement liée à la position du parlement de Rouen. Au début de la Fronde, il commandita ou favorisa dans son ressort les publications partisans⁴⁶. En janvier et février 1652, comme des placards hostiles à Mazarin avaient été affichés dans les rues de Rouen, il adopta une attitude répressive, ordonnant « qu'il sera informé contre les auteurs de ces placards⁴⁷ ». Les imprimeurs desdits placards avaient alors fait le choix de la clandestinité. Le parlement avait officiellement confirmé son soutien à l'autorité royale, et comme il offrait une certaine protection aux imprimeurs-libraires de son ressort, ceux-ci avaient tout intérêt à suivre ses orientations et à privilégier les impressions favorables au gouvernement⁴⁸.

Aussi, l'implication des imprimeurs rouennais dans la publication des mazarinades résulte moins d'une « solidarité avec leur gouverneur [le duc de Longueville]⁴⁹ », que des liens privilégiés qu'ils entretenaient avec le parlement et ses magistrats. On notera du reste que les imprimeurs rouennais impliqués dans la publication de libelles étaient installés dans la cour du Palais ou dans sa proximité, celui-ci constituant plus généralement le cœur de l'activité éditoriale rouennaise de 1600 à 1670.

⁴⁶ Jean-Dominique MELLOT, « Un exemple de pouvoir : le parlement et la librairie », dans *Du parlement de Normandie à la Cour d'appel de Rouen, 1499-1999*, dir. Nicolas Plantrou, Paris, Imprimerie Nationale, 1999, p. 222-242, p. 237.

⁴⁷ Archives Nationales, KK 1083 (*Lettres et Mémoires concernant la Normandie de 1643 à 1660*), f° 300-301 (« Nouvelles de Roüen », Rouen, 10 janvier 1652), et f° 318 (Rouen, 10 février 1652).

⁴⁸ Jean-Dominique MELLOT, *L'Édition Rouennaise et ses marchés...*, *op. cit.*, p. 105-109.

⁴⁹ Hubert CARRIER, *La presse de la Fronde...*, *op. cit.*, vol. 1, p. 462.